

Développement Humain, Handicap et Changement Social Human Development, Disability, and Social Change



Intervention – 8 novembre 2016 Villes inclusives : reconnaître le capacitisme pour développer des villes plus inclusives

Laurence Parent

Volume 25, Number 1, September 2019

ACTES DU COLLOQUE - Pour une ville inclusive : innovations et
partenariats
PROCEEDINGS OF THE COLLOQUIUM - For an Inclusive City:
Innovations and Partnership

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1085765ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1085765ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Réseau International sur le Processus de Production du Handicap

ISSN

1499-5549 (print)

2562-6574 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Parent, L. (2019). Intervention – 8 novembre 2016 : villes inclusives : reconnaître le capacitisme pour développer des villes plus inclusives. *Développement Humain, Handicap et Changement Social / Human Development, Disability, and Social Change*, 25(1), 17–22. <https://doi.org/10.7202/1085765ar>

Tous droits réservés © Réseau International sur le Processus de Production du Handicap, 2019

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Intervention – 8 novembre 2016

Villes inclusives : Reconnaître le capacitisme pour développer des villes plus inclusives

LAURENCE PARENT



Aujourd'hui, je souhaite explorer avec vous un concept encore peu connu dans la langue française : le capacitisme. En anglais, le mot *ableism* existe dans le dictionnaire Merriam-Webster depuis 1981. Il ne s'agit donc pas d'un nouveau mot.

Il y a plusieurs façons de définir le capacitisme. La plus simple : il s'agit de la discrimination fondée sur le handicap, ou la discrimination à l'égard des personnes ayant des incapacités. Évidemment, il existe des définitions plus complexes. La chercheuse australienne Fiona K. Campbell (2008) définit le capacitisme comme un ensemble de pratiques oppressantes de la société qui visent à exclure, éradiquer et neutraliser les personnes dont les corps et esprits n'entrent pas dans la norme.

Nommer le capacitisme permet d'identifier un système qui a des impacts réels dans le quotidien des personnes ayant des incapacités et même dans celui des personnes n'ayant pas d'incapacités. Vous l'avez entendu : le mot capacitisme finit par un « isme », comme le sexisme et le racisme, deux systèmes d'oppression mieux connus.

Le capacitisme peut se manifester de façon très claire. Pensons notamment à un employeur qui refuse d'embaucher une candidate ayant des incapacités sous prétexte qu'elle ne sera pas en mesure d'accomplir les tâches demandées en raison de son handicap. Le capacitisme se manifeste aussi de façon indirecte par des infrastructures à l'architecture déficiente, des politiques d'austérité visant directement les personnes ayant des incapacités, ou encore des stéréotypes. Pensons aux édifices sans entrée accessible, aux sites internet construits sans égard aux personnes aveugles ou ayant une basse vision, aux coupures dans les Centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) qui font notamment en sorte que les résidents(es) n'ont droit qu'à un seul bain par semaine. Pensons aussi au milieu académique (pour ne pas le nommer) qui favorise les corps capables de travailler plus de 40 heures par semaine, voire plus de 60, 70 heures, et qui n'offrent pas de flexibilité pour les personnes qui ont besoin de temps de repos en raison notamment de douleurs chroniques. Pensons aux articles de journaux truffés de stéréotypes du genre : « malgré son handicap, Laurence Parent étudie au doctorat, à l'Université Concordia », ou encore « Le gouvernement continue de faire la sourde oreille ». Le handicap est souvent utilisé pour représenter quelque chose de négatif. Pour être reconnue à sa juste valeur, une personne ayant des incapacités doit plus souvent qu'autrement se dissocier de son handicap.

Maintenant, j'aimerais savoir combien d'entre vous avez déjà entendu le mot capacitisme? [Sur une salle d'environ 200 personnes, environ dix lèvent la main.]

Bon, alors je pense que ma conférence va servir à quelque chose. C'est l'fun!

J'ai fait une revue de littérature pour savoir qui utilise ce concept en français, au Québec et au Canada. J'ai découvert différents termes qui sont utilisés de façon encore marginale. Donc, il y a principalement le *capacitisme*, l'*handicapisme*, l'*incapacitisme* et le *validisme*. Jusqu'à présent, il n'y a aucune

traduction du concept d'*ableism* qui est parvenue à s'imposer¹. Une première définition de l'*handicapisme* avait été élaborée par Maria Barile (2006), une activiste féministe ayant des incapacités, montréalaise et d'origine italienne. Elle a décrit l'*handicapisme* comme un phénomène qui englobe des stéréotypes, limite les attitudes négatives et les comportements appropriés, et qui est orienté envers les personnes ayant des incapacités. Comme le racisme et le sexisme, l'*handicapisme* est complexe. Il a des racines historiques et anciennes et touche tous les aspects de la société.

En 2013, la professeure Dominique Masson de l'Université d'Ottawa a publié un article intitulé « Femmes et handicap » où elle introduisait le concept du capacitisme. À la suite de cet article, de plus en plus de recherches ont récupéré cette traduction. Je fais moi-même partie de ces gens qui ont adopté ce mot. Toutefois, il est important de préciser que dans son article, Dominique Masson explique bien ne pas prétendre avoir trouvé LA définition ou encore LE bon mot. Même si j'utilise le terme capacitisme, j'estime qu'il y a encore de l'espace pour discuter et peut-être même éventuellement trouver un autre mot qui serait encore plus approprié pour nos communautés.

Il est intéressant de savoir que même si le mot capacitisme demeure peu utilisé, il est dans Le grand dictionnaire terminologique de l'Office québécois de la langue française. Il est défini comme « une attitude ou un comportement qui porte préjudice à une personne ou un groupe de personnes ayant des incapacités, particulièrement physiques ». L'Office ajoute que ce terme est basé sur le modèle du sexisme et du racisme.

Il est curieux que la définition fasse particulièrement référence aux incapacités physiques, car le concept de l'*ableism* ne vise pas seulement les incapacités physiques, mais plutôt le handicap au sens large, ce qui inclut même la santé mentale. J'estime donc que la définition de l'Office devrait être modifiée.

Dans le milieu du handicap, le concept du capacitisme n'est pas encore vraiment utilisé. Au cours des dernières années, au Québec, la rhétorique et la recherche portant sur les droits des personnes ayant des incapacités se sont essentiellement articulées autour des concepts d'accessibilité universelle et d'inclusion. Ce colloque en témoigne bien.

Bien que ces concepts soient nécessaires pour développer des villes inclusives, ils ne suffisent pas pour expliquer et combattre l'oppression vécue par les personnes ayant des incapacités. Pourtant, cette oppression a des impacts réels sur les expériences urbaines des personnes ayant des incapacités, ainsi que sur les représentations que les acteurs du milieu se font du phénomène du handicap et des personnes ayant des incapacités.

Je suis d'avis que mieux comprendre le capacitisme permet entre autres de mieux identifier les obstacles et les résistances au développement de villes inclusives.

Laissez-moi d'abord partager brièvement un bout de mon propre parcours. J'ai notamment fait un Baccalauréat en science politique et, aussi bizarre que cela puisse l'être, après trois ans passés dans l'une des universités les plus militantes du Québec, je ne savais toujours pas que la discrimination fondée sur le handicap existait. Bien entendu, je sentais bien que l'inaccessibilité du métro n'était pas « correcte », mais je ne savais pas que c'était carrément un enjeu politique et que je vivais de la dis-

¹ Au moment de publier ce texte, les choses ont déjà changé. Au Québec, le terme capacitisme semble vouloir s'imposer dans les milieux plus militants et académiques, alors qu'en France le terme validisme est de plus en plus utilisé dans ces mêmes communautés. Les études critiques du handicap et les mouvements activistes des personnes ayant des incapacités dans la francophonie sont dans une période de grands changements.



crimination. Le capacitisme n'était pas au programme des nombreux cours que j'ai suivis sur les droits de la personne et les multiples enjeux sociaux et politiques au Québec et ailleurs dans le monde.

Dans ce contexte, il n'est donc pas surprenant que les personnes ayant des incapacités aient souvent de la difficulté à reconnaître la discrimination qu'elles vivent parce qu'il n'y a pas de mot pour la nommer. Il s'agit souvent de malaises et de choses non dites. Les personnes ayant des incapacités doivent être reconnaissantes. Elles doivent apprendre à se débrouiller. Elles doivent surmonter leur handicap. Et, surtout, elles doivent être inspirantes.

Je crois fermement au pouvoir des mots. Prenons pour exemple le cas du sexisme. James L. Cherney (2001) explique : « Avant que le terme *sexisme* ne soit inventé, l'oppression fondée sur le sexe était considérée comme normale, acceptable. Des femmes s'y opposaient, bien sûr, mais sans avoir de mot pour exprimer leur position. Leurs critiques n'avaient pas de cibles spécifiques. »

Cela me fait penser à la situation actuelle par rapport à la discrimination fondée sur le handicap. Le capacitisme demeure normal et naturel. J'entends souvent comme justifications : « Il faut sensibiliser les gens », « Les gens ne savent pas », « Il faut connaître une personne handicapée pour comprendre ».

Toutefois, le capacitisme n'est pas inné, il est acquis. Il faut donc aller aux sources et comprendre où on apprend à être capacitiste... C'est une étape nécessaire pour politiser les enjeux et ça, c'est essentiel pour tout mouvement de défense des droits.

Avant de poursuivre, je tiens à vous dire que je crois que l'on est tous capacitistes à différents niveaux. Il y a donc beaucoup de « *unlearning* », de désapprentissage à faire. Encore une fois, je prends l'exemple de la langue. Le handicap continue d'être identifié comme quelque chose de mauvais, quelque chose qu'on doit surmonter. Parfois, on utilise des détours en disant : personnes ayant des besoins spéciaux ou encore personnes ayant diverses capacités. En réalité, les personnes ayant des incapacités n'ont pas de besoins spéciaux. Nous avons les mêmes besoins que les personnes n'ayant pas d'incapacités. Nous avons besoin de nous vêtir, de manger, de nous déplacer, d'aller à l'école, de travailler ou de participer à la communauté d'une quelconque façon. Nos besoins ne sont pas spéciaux, mais oui, nous avons besoin d'un environnement accessible et parfois d'accommodements spécifiques.

Une autre formulation qui me fait lever les yeux au ciel chaque fois que je l'entends est : « Il faut voir la personne et non le handicap ». Si vous ne voyez pas mon handicap, il y a un problème parce que je me déplace en fauteuil roulant et je veux que vous voyiez mon fauteuil. Mon fauteuil fait partie de moi et me permet de me déplacer! Dire que vous ne voyez pas mon fauteuil, c'est comme dire à un homme homosexuel : « Ça ne paraît pas que tu es gai! » ou encore à une personne de couleur : « Je ne vois la couleur de ta peau. Tu es comme nous! » Dire qu'on ne voit pas une personne ayant des incapacités comme une personne ayant des incapacités, ça envoie le message que le handicap ne peut être une caractéristique valide et positive de l'identité d'une personne.

Un autre avantage d'utiliser un terme comme le capacitisme est que cela aide à faire des liens avec d'autres mouvements sociaux, d'autres *-ismes*. On met souvent les personnes ayant des incapacités dans le même panier et on oublie leur diversité. Pourtant, elles vivent plusieurs formes de discrimination parce qu'un espace accessible ne bénéficie pas à toutes et à tous si les structures politiques, économiques, culturelles ne changent pas. Souvenons-nous que les personnes ayant des incapacités sont les plus pauvres au Canada et au Québec. Souvenons-nous aussi que les femmes ayant des incapacités sont encore plus pauvres et qu'elles vivent davantage de violence. Souvenons-nous que, parmi nos communautés, des personnes ayant des incapacités sont confrontées au racisme. Souve-

nous-nous que, parmi nos communautés, des personnes ne peuvent pas vivre librement leur identité de genre sans craindre de perdre le soutien de leurs proches.

Nous devons inclure les personnes ayant des incapacités vivant différentes formes d'oppression, car elles ont beaucoup à nous apprendre au sujet des autres systèmes d'oppression. Les diverses formes de discriminations qu'elles vivent ne s'accumulent pas, mais s'entrecroisent, et ce, de façon généralement complexe.

Les mouvements de la défense des droits des personnes ayant des incapacités ne sont pas immunisés au risque de perpétuer d'autres systèmes d'oppression. Par exemple, il y a une méconnaissance de l'audisme. L'audisme est « un système de pratiques, d'actions et de croyances et attitudes selon lesquelles les personnes qui entendent sont supérieures en fonction de leur aptitude à entendre, à parler, et à agir comme quelqu'un qui entend, et donc, sont supérieures à celles qui sont sourdes ou malentendantes. » (Humphries, 1975) D'ailleurs, j'aimerais reconnaître au passage que la langue des signes québécoise (LSQ) n'est toujours pas reconnue comme une langue officielle au Québec. Pourtant, plusieurs autres pays et états dans le monde l'ont fait. La LSQ est reconnue comme une langue officielle... en Ontario!

Reconnaître le capacitisme permet également de créer des partenariats plus justes.

J'ai beaucoup aimé le panel d'hier sur le partenariat. Quelques difficultés et problématiques émergeant de partenariats entre des groupes de personnes ayant des incapacités et des organismes publics et privés ont été soulevées. Cela démontrait bien qu'il existe des dynamiques de pouvoir entre les différents acteurs et qu'il faut les reconnaître. Historiquement, les personnes ayant des incapacités ont été exclues des lieux de pouvoir. Pensons aujourd'hui à leur absence, notamment au sein des élus(es) de l'Assemblée nationale du Québec, des conseils de ville, de nos institutions d'enseignement et de recherche, et des médias de masse. Ce sont des manifestations du capacitisme.

Hier, Joseph Russo², de Chicago, qui a fait une conférence d'ouverture, nous disait qu'il faut s'assurer que les personnes ayant des incapacités occupent des postes de pouvoir dans l'appareil municipal, de manière qu'elles puissent y avoir une voix et contribuer aux processus de prise de décision. Nous sommes vraiment très loin de cela au Québec.

Toutefois, on consulte beaucoup les personnes ayant des incapacités. C'est souvent l'objectif des partenariats. Mais ces partenariats sont-ils justes? Il est rare que l'expertise des personnes ayant des incapacités soit reconnue et rémunérée. De plus, les personnes n'ayant pas d'incapacités participant à ces partenariats, souvent dans les positions de pouvoir, ne reconnaissent généralement pas qu'elles ont un statut d'alliées et qu'elles ont aussi des privilèges dont elles bénéficient.

Qu'est-ce qu'un privilège? C'est un concept développé par des militants anti-racistes qui permet de comprendre les avantages dont bénéficient les personnes appartenant à des groupes en situation de pouvoir. Par exemple, les personnes blanches jouissent de privilèges en raison de leur couleur de peau. Elles peuvent notamment se promener à bord d'une Audi sans se faire arrêter constamment par la police pour vérifier que la voiture leur appartient. Toujours voir des personnes avec notre couleur de peau dans les médias, à la télé et au cinéma, c'est aussi un privilège. Les hommes ont aussi des privilèges par rapport aux femmes. Ils peuvent aller au Gala de l'ADISQ avec un jeans et un tee-shirt de Gerry Boulet et d'échapper quelques « fuck » ou « criss » sans s'attirer les foudres de milliers de personnes et des Sophie Durocher de ce monde.

² Joseph Russo est un avocat ayant des incapacités et travaille au Mayor's Office for People with Disabilities de Chicago à titre de Deputy Commissioner of Compliance.



Voici quelques privilèges liés aux capacités physiques, sensorielles ou intellectuelles :

- Vous pouvez vous déplacer d'un point A à un point B sans vous inquiéter de l'accessibilité du parcours et de l'énergie que vous allez devoir dépenser;
- Vous pouvez entrer dans tous les édifices par l'entrée principale sans vous poser de question;
- Vous pouvez faire quelque chose d'ordinaire, comme aller faire l'épicerie, sans risquer de vous faire dire : « Hé, t'es tellement courageuse! C'est inspirant! »
- Les autres personnes n'essaient pas de parler à votre place;
- Vous pouvez ouvrir une revue, regarder une émission de télé et voir des gens qui ont les mêmes capacités que vous;
- Vous n'avez jamais été incapable d'accéder à un site web en raison du non-respect des standards d'accessibilité web;
- Et il n'est jamais suggéré de façon implicite ou explicite que vous seriez mieux mort et qu'à votre place, cette personne-là choisirait la mort parce que vivre avec un handicap, c'est vraiment terrible.

Évidemment, reconnaître ses privilèges peut créer un certain inconfort, mais il s'agit d'un exercice nécessaire. Il faut aussi respecter le fait que des tensions peuvent surgir dans les partenariats parce qu'il existe de réelles inégalités de pouvoir entre les acteurs.

Finalement, je crois que reconnaître le capacitisme a le potentiel de donner un souffle nouveau aux mouvements de défense des droits des personnes ayant des incapacités et de mobiliser les jeunes. Une recherche de Dider Gysler et Benoit Racette (2014) a démontré que les jeunes ayant des incapacités étaient moins impliqués à Montréal. Toutefois, les jeunes sont très impliqués sur les médias sociaux. Ils se politisent davantage et ils ont besoin d'entendre des messages qui reflètent leur réalité.

Je sais que cela peut paraître un peu bizarre pour vous de m'entendre dire qu'il faut donner un nouveau souffle au mouvement parce que l'on a un très beau colloque présentement. Il y a beaucoup de gens présents et c'est vraiment génial. Malheureusement, je peux vous assurer que, sur le terrain, le mouvement est essoufflé. Je pense qu'on a besoin de développer un sentiment de communauté et que cela passe par une meilleure reconnaissance du capacitisme et de ses impacts dans la vie des personnes ayant des incapacités.

Je vois une petite affiche qui m'indique que je n'ai plus de temps, donc je vais conclure brièvement pour dire que je pense que parler de capacitisme, c'est positif pour la communauté, autant pour les personnes ayant des incapacités que pour celles qui n'en ont pas.

Un des objectifs du colloque est de trouver des solutions concrètes aux problèmes rencontrés par les personnes ayant des incapacités dans les milieux urbains. Je vous propose de commencer à parler de capacitisme et de mieux comprendre ce phénomène complexe, même si ça peut créer quelques inconforts. Si vous êtes ici aujourd'hui, c'est parce que vous travaillez déjà à combattre le capacitisme en œuvrant à créer des aménagements plus accessibles. Si vous étiez déjà familiers avec le terme, j'espère que vous allez l'utiliser de plus en plus. Si c'est tout nouveau pour vous, j'espère avoir capté votre attention et vous avoir donné le goût d'en savoir plus.

Merci pour votre attention!

Laurence Parent

Références

- BARILE, M. (2006). Approche systémique et point de vue des femmes handicapées. *Chronique Féministe*, 95, 93-99.
- CAMPBELL, F. K. (2008). Refusing Able(ness): a Preliminary Conversation about Ableness. *M/C Journal*, 11(3), Web.
- CHERNEY, J. L. (2001). The rhetoric of ableism. *Disability Studies Quarterly*, 31(3), Web.
- GYSLER, D., & RACETTE, B. (2014). Rapport de recherche II – ‘Vers où’ s’engagent les jeunes en situation de handicap. Conference : *S’engager pour une voie sans obstacle* from Ex aequo, Montréal.
- HUMPHRIES, T. (1975). *Audism: The making of a word*. Unpublished essay.
- MASSON, D. (2013). Femmes et handicap. *Recherches Féministes*, 26(1), 111-129.
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. (2016). *Le Grand Dictionnaire Terminologique*. Web. 27 janvier 2016.

